

LA FÉDÉRATION NATIONALE ARTS VIVANTS ET DÉPARTEMENTS PRÉSENTE

2^e RENCONTRE NATIONALE DES DÉPARTEMENTS POUR LA CULTURE



LA FABRIQUE DE COOPÉRATION EXPÉRIMENTER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE POUR ACCOMPAGNER LA MUTATION DES TERRITOIRES

28, 29 & 30 NOVEMBRE 2018
LE THÉÂTRE, SCÈNE CONVENTIONNÉE DE LAVAL (53)

PLUS D'INFORMATION :  RND C2 -  @2Rndc - arts-vivants-departements.fr



LA FABRIQUE DE COOPÉRATION

EXPÉRIMENTER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

POUR ACCOMPAGNER LA MUTATION DES TERRITOIRES

LE THÉÂTRE, SCÈNE CONVENTIONNÉE DE LAVAL

DE L'ENJEU DE FABRIQUER DES COMMUNS AU SEIN DE L'ESPACE DÉPARTEMENTAL

La seconde édition de la Rencontre nationale des départements pour la culture portera sur les enjeux des coopérations culturelles dans l'espace départemental et l'expérimentation d'outils d'intelligence collective pour les initier ou les dynamiser. Elle prendra en compte les conséquences de la réforme territoriale et cherchera à encourager et accompagner les démarches d'innovation dans l'action publique. Le prisme de la responsabilité partagée en matière culturelle entre les collectivités et avec l'État et de son articulation avec les compétences légales départementales sera privilégié : avec la loi NOTRe, la réorganisation territoriale de la république est à l'oeuvre, le territoire départemental se trouve ré-interrogé du point de vue de sa réalité sociale, économique, de ses bassins de vie. La culture fait non seulement l'objet d'une compétence partagée, mais aussi d'une « responsabilité exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État » dans le respect des droits culturels.

Dans ce contexte, comment aborder la relation départements-intercommunalités de façon innovante afin de poursuivre de façon durable et concertée l'action entreprise durant ces dernières décennies au bénéfice de la présence artistique sur les territoires et de la participation des populations? Quels rôles peuvent jouer collectivement les élu.e.s, les organismes et les services culturels départementaux/ intercommunaux? Quel rôle et place ces échelons territoriaux vont-ils pouvoir tenir dans la structuration des politiques culturelles territoriales de demain dans le respect des droits culturels?

Les collectivités territoriales ont contribué de longue date au maillage culturel du territoire national par le déploiement d'un service public de proximité. Les départements et les intercommunalités se sont concrètement investis dans le développement de la vie artistique et culturelle des territoires par le financement d'équipements, d'outils et de dispositifs tels que les projets culturels de territoires, les schémas départementaux (enseignement artistique, lecture publique) ou encore les actions publiques intersectorielles (solidarités, environnement, ...). Dans le cadre de cette action globale, la participation des habitants, et notamment des plus jeunes, a été et demeure une préoccupation partagée. La montée en puissance des intercommunalités et les missions communes qu'elles développent avec les départements amènent à réfléchir en terme de renouvellement des formes de coopérations territoriales. En effet, si les leviers d'intervention traditionnels utilisés dans les politiques culturelles fonctionnent toujours, d'autres apparaissent ou sont encore à imaginer dans un contexte où les réalités territoriales sont devenues très hétérogènes : métropolisation, indices de ruralité forts, multipolarisation, nouvelles communautés d'agglomération...

En ce sens, le Département de la Mayenne constitue un territoire pilote propice à l'accueil de ces rencontres nationales. Depuis les années 90, le Conseil départemental conduit une politique publique innovante en faveur de l'intercommunalité culturelle en Mayenne. Les élu.e.s portent, sur ce territoire, une parole politique engagée en faveur de la culture. Les objectifs et les moyens sont partagés entre les échelons départemental et intercommunal.

PAR QUI ?

La **Fédération Arts Vivants et Départements** regroupe des organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant et des conseils départementaux partenaires. Elle a pour objet principal de créer un réseau d'échange et de réflexion, et de constituer une force d'analyse et de proposition, d'information et de formation. Dans cette perspective, elle associe toutes les associations d'élu.e.s ou de professionnels qui partagent ses ambitions, dans le souci d'un développement cohérent de la vie artistique et d'une dynamisation des politiques culturelles adaptées à leur territoire.

En collaboration avec la **Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture**, l'association professionnelle **Culture et départements** et l'un de ses adhérents, **Mayenne Culture**, la **FAVD** organise la 2e rencontre nationale des départements pour la culture avec le partenariat du Conseil départemental de la Mayenne, de la Ville de Laval et de Laval Agglo, et avec le soutien du ministère de la culture, de l'Assemblée des départements de France, et de la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles des collectivités territoriales.

POUR QUI ?

Elus, étudiants, habitants, responsables culturels, cadres territoriaux, agents de l'Etat, acteurs culturels et plus généralement du monde associatif, services des collectivités investis dans l'éducation, le social, l'aménagement et le développement des territoires, l'environnement, l'économie, ...



ILS/ ELLES ONT RÉPONDU A NOTRE INVITATION POUR LE DEBAT INAUGURAL

Olivier Richefou

Président du Conseil départemental de la Mayenne

Après avoir siégé au Conseil général de la Mayenne de 2001 à 2004, puis de nouveau à partir de 2011 en qualité de 1^{er} secrétaire de la Commission permanente et Rapporteur général du budget, Olivier Richefou a été élu Président du Conseil départemental de la Mayenne en 2014 puis réélu en 2015. Il est membre du bureau et du Comité exécutif de l'Assemblée des Départements de France. Maire de la commune de Changé de 2008 à 2015, Olivier RICHEFOU y occupe actuellement la fonction de 1^{er} adjoint en charge des finances et siège au Conseil communautaire de Laval Agglomération. Olivier Richefou est Président du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) depuis 2014 et, depuis 2015, Président de la Conférence Nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS) placée fonctionnellement auprès du Ministère de l'Intérieur. Il est élu au Conseil d'administration de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers (ENSOSP). Olivier RICHEFOU est également membre du collège des employeurs du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT). Il est 1^{er} Vice-Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale (CDG) de la Mayenne en charge du Pôle ressources et projets après l'avoir présidé, de 2008 à 2014. Après avoir occupé plusieurs responsabilités au Crédit Agricole de la Mayenne, Olivier RICHEFOU exerce depuis 1990 la profession d'avocat, spécialisé dans le droit des affaires et l'accompagnement juridique des entreprises.



François Pouthier

Professeur associé des Universités, Université Bordeaux Montaigne

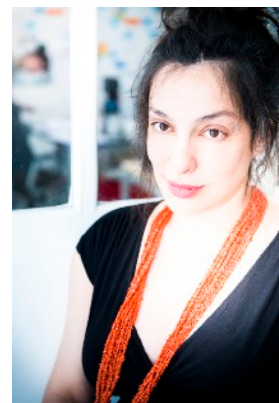
François Pouthier est professeur associé à l'Université Bordeaux Montaigne, co-responsable du Master Ingénierie de Projets Culturels et Interculturels (IPCI) et membre du Laboratoire UMR 5319 PASSAGES CNRS. Au sein de la cellule de transfert et de valorisation de la recherche universitaire UBIC (Université Bordeaux Inter Culture), il accompagne en maîtrise d'ouvrage collectivités publiques et acteurs privés dans la définition, la conduite et l'évaluation de leurs projets culturels. www.ubic.u-bordeaux.fr. Il collabore également avec l'Observatoire des Politiques Culturelles, La Scène et Territorial ainsi que l'INET-CNFPT à travers formations et publications. Au titre de professionnel de terrain, François Pouthier a été directeur de l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel, agence culturelle du Conseil départemental de la Gironde durant 16 ans. Il occupait précédemment, dans les années 90, la fonction de directeur de la Culture, de la Jeunesse et de la Politique de la Ville de la commune de Bègles (Gironde).



Marie-Noéline Viguié

Présidente de Nod-A

Après avoir été formée au design thinking au début des années 2000 auprès d'experts mondiaux sur des problématiques de transformation des grandes organisations, Marie-Noéline est en charge de l'ouverture du premier espace de coworking en France, La Cantine par Silicon Sentier qui deviendra Numa en 2014. Elle en assure l'ouverture et l'animation pendant 2 ans et y rencontre les experts les plus innovants de l'écosystème entrepreneurial et numérique français. Elle monte nod-A en 2009 afin d'exporter de nouveaux modes de travail dans les grandes organisations, persuadée qu'une autre approche du faire ensemble est possible et nécessaire. Experte et conférencière sur les nouveaux modes de travail collaboratifs, le "hacking", le mouvement "makers" et l'agilité au sein de diverses organisations (LH forum, La Poste, HEC alumni, Centre Des Jeunes Dirigeants, Socialter, le 1, La Tribune, Usine Nouvelle, etc.), Marie-Noéline a été membre expert de la Commission Lemoine sur la transition numérique de l'économie française et a participé à la création du Petit Fablab à Paris. Elle est une des principales inspiratrices et la cofondatrice de Museomix, un dispositif visant à hacker les musées. Elle applique son expertise sur les outils et dispositifs collaboratifs à l'entreprise mais aussi à la vie quotidienne et au vivre ensemble (ville, parentalité, culture, politique...).



UNE RENCONTRE COLLABORATIVE POUR ACCÉLÉRER LE PARTAGE DES EXPÉRIENCES ET DES EXPERTISES

Afin de se démarquer et d'innover dans l'organisation de ce type de manifestation, le format d'une rencontre dite « collaborative » a été privilégié. Ce format vise à positionner l'ensemble des participants dans une logique de partage des expériences et des savoir-faire, de production de prototypes d'action publique et d'essaimage des idées, des propositions et des initiatives. L'intersectorialité constituera aussi un paramètre important : sont invités à la fois des acteurs culturels, sociaux, éducatifs des secteurs publics et privés, locaux et nationaux.

Pour cette seconde édition, en collaboration avec la FNCC, une attention particulière sera portée aux élu.e.s avec l'appui, notamment, des partenaires locaux et nationaux : Conseil départemental de la Mayenne, Laval Agglo, Ville de Laval et l'Assemblée des Départements de France. La présence d'acteurs locaux de l'innovation sera également recherchée, au même titre que l'implication d'habitants-usagers pour favoriser la co-conception d'actions publiques dans le respect des droits culturels.

Dans le contexte d'une responsabilité culturelle partagée entre collectivités, opérateurs et citoyens, à l'échelle de l'espace géographique départemental ...



DÉFI #1 : Mutations du travail, évolution des pratiques professionnelles

1. Être élu.e à l'ère collaborative
2. Faire évoluer les métiers des professionnels de la culture vers une meilleure adéquation avec les approches participatives et les initiatives citoyennes
3. Valoriser et mobiliser les compétences des collaborateurs dans une approche plus collaborative
4. Mieux collaborer avec les parties prenantes ou partenaires d'un projet



DÉFI #2 : Droits culturels, de la parole aux actes

1. Repérer, révéler, accompagner les initiatives citoyennes
2. Mobiliser la fonction participative à bon escient pour contribuer à un projet artistique et/ ou culturel
3. Repérer « ce qui fait culture » sur les territoires, valoriser la diversité culturelle et prendre en compte les enjeux interculturels de notre société



DÉFI #3 : Continuité et résilience des politiques publiques dans une société en transformation

1. Garder et transmettre la mémoire et la valeur des actions dans un contexte de mobilité professionnelle croissante et de mutations institutionnelle et politique
2. Se projeter dans les innovations technologiques et les nouveaux usages numériques : intelligence artificielle, internet des objets, réalité augmentée, etc.
3. Passer à l'action en matière de responsabilité environnementale
4. Identifier les potentialités pour la culture du développement de l'économie collaborative et de la société du partage



DÉFI #4 : Pratiques et éducation artistiques et culturelles partout et pour tous

1. Stimuler des coopérations entre des acteurs hétérogènes (éducation, social, etc.), inventer des méthodologies de travail en commun durables et centrées « usagers »
2. Penser des lieux favorisant la mixité sociale et culturelle, le vivre ensemble et l'activation de la vie locale par les pratiques artistiques et culturelles
3. Inciter/ favoriser la solidarité entre territoires ruraux et urbains
4. Prendre appui sur les datas culturelles pour favoriser la coopération entre acteurs et faciliter l'accès des citoyens aux pratiques artistiques et culturelles

PROGRAMME

28 NOVEMBRE



17:30 : Accueil des participants, retrait des badges & affectation des défis aux participants

Le Théâtre, scène conventionnée de Laval - 34 Rue de la Paix, 53000 Laval



18:30 : Mot d'accueil des organisateurs et partenaires, en présence de :

- Alexandre Lanoë, Vice-président de commission chargé de la culture au Conseil départemental de la Mayenne, Président de Mayenne Culture
- Claudy Lebreton, Président de la Fédération nationale Arts Vivants et Départements
- Deborah Münzer, Présidente de la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture
- Nicole Phoyu-Yedid, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Pays de la Loire
- Didier Pillon, élu en charge de la culture de Laval Agglo
- Philippe Veyrinas, Président de Culture et Départements



19:00 : Débat inaugural, en présence de :

- François Pouthier, Professeur associé des Universités, Université Bordeaux Montaigne
 - Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne
 - Marie-Noéline Viguié, Présidente de Nod-A
- ➔ Animation : Perrine Clément, journaliste à France Bleu Mayenne



20:30 : Cocktail de bienvenue

29 NOVEMBRE



8:30 : Accueil des participants

Selon les défis : Théâtre (adresse plus haut) ou Hôtel du département - 39 rue de Mazagran

« COMPRENDRE »



9:00 : Session collaborative #1

En équipe : inclusion, exploration de la problématique, analyse du défi



11:00 : Inspiration(s) #1

Conférences courtes et dynamiques en lien avec les défis de la rencontre pour alimenter, inspirer les participants



12:30 : Déjeuner - Théâtre

« IMAGINER »



13:45 : Inspiration(s) #2

Déambulation, écoute d'éléments inspirants, premières pistes de solution



15:00 : Session collaborative #2

En équipe : Recherche de solutions & formalisation



17:30 : Plénière

Mise en commun



18:00 : Rencontre de la FNADAC et de l'ADAC Grand Ouest

Studio du Théâtre, invitations et renseignements communiqués ultérieurement

**8:30 : Accueil des participants**

Selon les défis : Théâtre ou Hôtel du département (adresses plus haut)

« PROTOTYPER »**9:00 : Session collaborative #3**

En équipe: ébauche de solution(s) qui soi(en)t testable(s) en partie par l'(es) utilisateur(s)

« ECHANGER & TESTER DES IDÉES »**11:00 : Pro-Action Café**

Forum des projets produits par les équipes durant les sessions collaboratives pour échanger et tester les idées

**13:00 : Déjeuner - Théâtre****« METTRE EN ACTION »****14:00 : Session collaborative #4**

Regroupement par territoire ou types de structures : bilans et plans d'action

**15:00 : Rapport d'étonnement et conclusion**

- Loïc Cauret, Président délégué de l'Assemblée des Communautés de France (sous réserve)
- Claudy Lebreton, Président de la Fédération nationale Arts Vivants et Départements
- Olivier Richefou, Président du Conseil départemental de la Mayenne
- François Zocchetto, Président de Laval Agglo, Maire de Laval

**16:00 : Fin de la rencontre****ILS/ ELLES SONT NOS COMPLICES POUR ORGANISER CETTE RENCONTRE****Les membres du comité de pilotage :**

- ▶ **Culture et départements:** Cécile Allanic (Mayenne Culture), Cécile Aubert (CD13), Pierre Buch (CD71), Didier Cervello (CD44), Laurence Colin (coordinatrice), Marion Droyer (CD67), Sébastien Durupt (CD47), Michel Galvanne (CD28), Laurence Loyer-Camebourg (CD 50), François Pouthier (Université Bordeaux-Montaigne), Philippe Sanchez (IDDAC), Philippe Veyrinas (Président de Culture et départements, CD73).
- ▶ **FAVD :** Hervé Biseuil (Act'art 77), Baptiste Clément (Mayenne Culture), Cedric Hardy (délégué général), Claudy Lebreton (président).
- ▶ **FNCC :** Aurélie Mallet (directrice), Déborah Münzer (présidente), Evelyne Rabardel (vice-présidente, CD94), Vincent Rouillon (rédacteur), Florian Salazar-Martin (vice-président, Ville de Martigues), Françoise Vray (directrice administrative et financière)

Mayenne Culture : Cécile Allanic, Baptiste Clément, Gaëlle Desmairès, Arnaud Galopin, Antoine Gautreau, Sonia Lamy, Nicolas Moreau, Anne Sophie Thuet et Kristell Tropée

Le Bureau des possibles : Yves-Armel Martin, Rémy Leclercq & Julie Le Hellard

Les facilitateurs « stagiaires » dans le cadre de la formation-action « culture collaborative, outils de l'intelligence collective et du numérique » organisée par la FAVD avec le soutien d'**Uniformation** : Claire Renckly (Adiam 67), Monia Bazzani, Coralie Cavan et Agathe Mouchard (Mayenne Culture), Stéphane Grosclaude (Plateforme Inter-Régionale), Pierre Videau, Aurelia Pailloux-Mazars et Léo Lagarrigue (Aveyron Culture), Julie Spiewack (Arts Vivants en Vaucluse), Anne Garzuel (Musique et danse en Loire-Atlantique), Nathalie Roussel (Mayenne Communauté), Didier Cervello (Conseil départemental Loire-Atlantique), Stéphanie Hugué et Laurence Loyer-Camebourg (Conseil départemental de la Manche), Nadine Baboin et Cécile Reverdy-Gaillard (Conseil départemental du Val d'Oise), Sancier Belmont (Conseil départemental de la Sarthe).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne indispensable du 10 septembre au 16 novembre 2018 [ICI](#)

- Nombre de place limitées : inscriptions traitées à réception du règlement et par ordre d'arrivée.
- Au-delà du 16 novembre, toute inscription sera considérée comme définitive et ne pourra faire l'objet d'un remboursement.
- Compte tenu du format collaboratif de la rencontre, l'inscription à la RNDC 2018 implique une participation sur les deux journées du 29 et 30 novembre (travail en équipe).

Tarifs d'inscription à la 2e Rencontre nationale des départements pour la culture :

- Mercredi 28 novembre : Gratuit (conférence introductive et cocktail de bienvenue)
- Jeudi 29 et vendredi 30 novembre : **150 euros**
- **Intermittents du spectacle** : 50 euros sur présentation d'une attestation pôle emploi en cours de validité

Les frais d'inscriptions couvrent une partie des coût d'accueil et d'organisation, notamment les cafés, rafraîchissements et déjeuners des jeudi et vendredi.

Validation de l'inscription

- Structure de droit privé : inscription en ligne + réception du règlement par chèque ou virement
- Collectivités publiques : inscription en ligne + réception du bon de commande ou du règlement par chèque ou virement.

Paiement par chèque à l'ordre de MAYENNE CULTURE à retourner à :

Mayenne Culture,
84 avenue Robert Buron
CS 21429 | 53014 Laval cedex

Règlement par virement :

Crédit Agricole Laval Centre
RIB : 17906 00090 18096110000 69
IBAN : FR76 1790 6000 9018 0961 1000 069
BIC : AGRIFRPP879



Mention « RNDC + NOM(S) DU (DES) PARTICIPANTS » : à préciser en libellé de virement ou au dos du chèque.

HÉBERGEMENTS & TRANSPORTS SUR PLACE

Une offre importante de gîtes et hôtels a été réservée par notre partenaire, Laval Tourisme. Pour faciliter vos démarches, veuillez vous rapprocher directement d'**Emilie PESLIER** au **02 43 49 46 19** ou par courriel : emilie.peslier@agglo-laval.fr

Des navettes gratuites seront mises en place entre les hôtels hors centre-ville et le lieu de la rencontre.

LIEUX

Le Théâtre, scène conventionnée de Laval

34 Rue de la Paix, 53000 Laval

L'Hôtel du Département

39 rue Mazagran, 53000 Laval

VENIR

En train

Gare SNCF à 15 minutes à pied du Théâtre.

Nombreuses liaisons quotidiennes en TGV :

- Paris-Laval : 1h30
- Lille-Laval : 3h00
- Lyon-Laval : 3h30
- Rennes-Laval : 40 min

En voiture

Autoroute 81, sortie n°3 et n°4

Coordonnées GPS: Latitude : 48.070744 - Longitude : -0.767443

Quelques temps de trajet indicatifs :

- Angers > Laval : 1h15
- Le Mans > Laval : 1h00
- Nantes > Laval : 2h05
- Rennes > Laval : 1h00
- Saint-Lô > Laval : 2h00

Parkings autour du Théâtre : <http://www.laval.fr/au-quotidien/mobilite/en-voiture-2019.html>

Pensez au covoiturage

- www.blablacar.fr
- www.covoiturage-libre.fr
- www.covoiturage.com
- www.123envoiture.com
- www.easycovoiturage.com
- <http://pouce-pouce.com>
- www.vadrouille-covoiturage.com

Par avion

L'Aéroport Rennes Bretagne propose de nombreuses lignes régulières. Exemples de liaisons directes vers l'aéroport de Rennes : Ajaccio, Bastia, Biarritz, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Figari, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nice, Paris, Strasbourg, Toulouse

Liaison Aéroport Rennes Bretagne - Laval par TGV en 25 minutes.

Renseignements et horaires des vols : <https://www.rennes.aeroport.fr>

Taxis

- TAXI TRIHAN : 02 43 68 93 87
- A.A.T.L Taxi Huard Jacky : 06 09 71 99 22
- Taxi N° 7 Laval : 06 11 09 46 19